

CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
Rendement potentiel- ement plus faible			Rendement potentiel- ement plus élevé			
1	2	3	4	5*	6	7

FR0010147603

Reporting mensuel - 31/10/2022

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

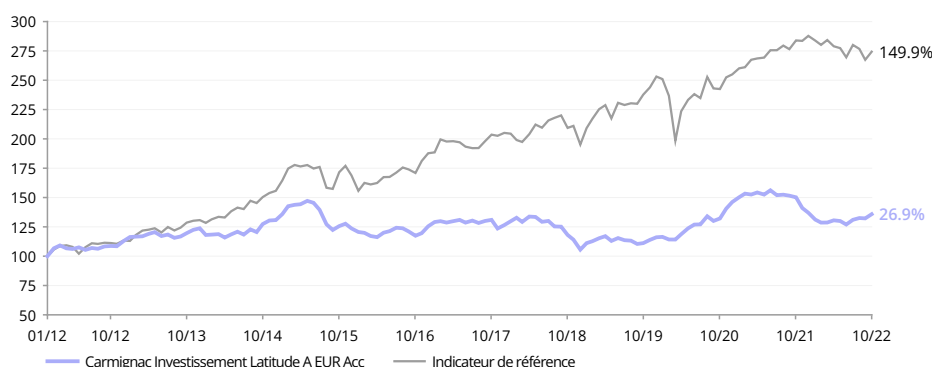
Fonds mixte nourricier du Fonds actions internationales Carmignac Investissement. Le Fonds offre une totale latitude quant au niveau d'exposition (0% à 100%) au risque actions de Carmignac Investissement via des instruments dérivés. Le Fonds combine ainsi fortes convictions sur les actions et expertise en matière de dynamisation et de couverture du portefeuille. L'objectif du Fonds est de surperformer son indicateur de référence sur 5 ans minimum tout en contribuant à relever les principaux défis environnementaux et sociaux du monde.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/10/2022 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2021	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	-0.9	2.7	-10.3	22.2	4.1	26.9	6.9	0.8	2.4
Indicateur de référence	-4.7	2.6	-3.1	15.4	35.0	149.9	4.9	6.2	9.6
Moyenne de la catégorie	-12.2	1.7	-11.6	0.6	0.1	21.5	0.2	0.0	2.0
Classement (quartile)	1	2	2	1	2	3	1	2	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	11.5	12.5
Volatilité du benchmark	8.1	15.5
Ratio de Sharpe	-0.9	0.6
Bêta	0.9	0.3
Alpha	-0.1	0.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds 9.9%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Derivés actions	-2.2%
Derivés devises	0.2%
OPCVM	4.7%
Total	2.7%

Performances brutes mensuelles



F. Leroux

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	67.7%
Exposition aux actions du fonds maître	89.9%
Allocation dans le Fonds maître	97.5%

PROFIL

Classification SFDR : Article 9
Domicile : France
Affectation des résultats : Capitalisation
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 16:30 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 03/01/2005
Date de la 1ère VL : 03/01/2005
Devise de cotation : EUR
Actifs sous gestion du Fonds : 142M€ / 140M\$⁽¹⁾
Encours de la part : 141M€
VL : 276.57€
Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Frédéric Leroux depuis le 01/10/2005

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

50% MSCI AC WORLD NR (USD) and 50% ESTER (EUR) capitalisé.

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	87.7%
Pays développés	83.2%
Amérique du Nord	55.2%
Europe	27.9%
Pays émergents	4.5%
Amérique Latine	1.2%
Asie	3.4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	12.3%

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

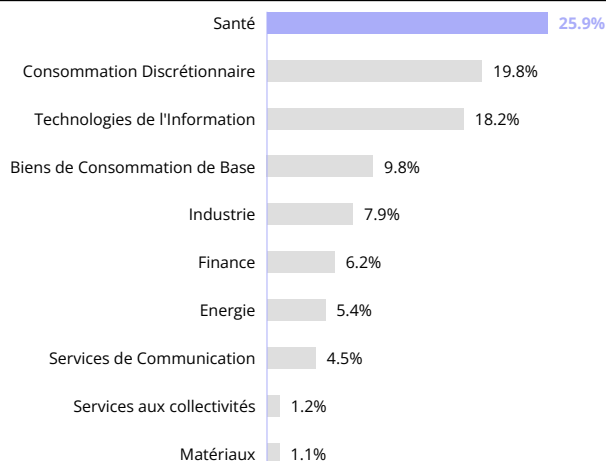
Grandes (>10000 MEUR)	97.7%
Moyennes (2000 - 10000MEUR)	2.3%
Petites (<2000 MEUR)	0.0%

Poids rebasés

PRINCIPALES POSITIONS

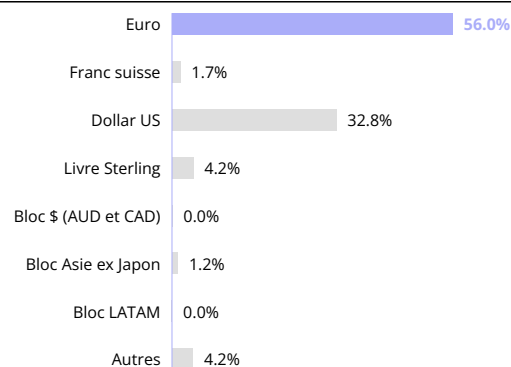
Nom	Pays	Secteur	%
ORACLE	Etats-Unis	Technologies de l'Information	4.1%
HERMES INTERNATIONAL	France	Consommation Discrétionnaire	3.6%
ELEVANCE HEALTH	Etats-Unis	Santé	3.3%
NOVO NORDISK AS	Danemark	Santé	3.1%
SCHLUMBERGER	Etats-Unis	Energie	3.1%
AIRBUS GROUP	France	Industrie	2.9%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.9%
ELI LILLY & CO.	Etats-Unis	Santé	2.8%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	2.6%
S&P GLOBAL	Etats-Unis	Finance	2.3%
Total			30.7%

RÉPARTITION SECTORIELLE

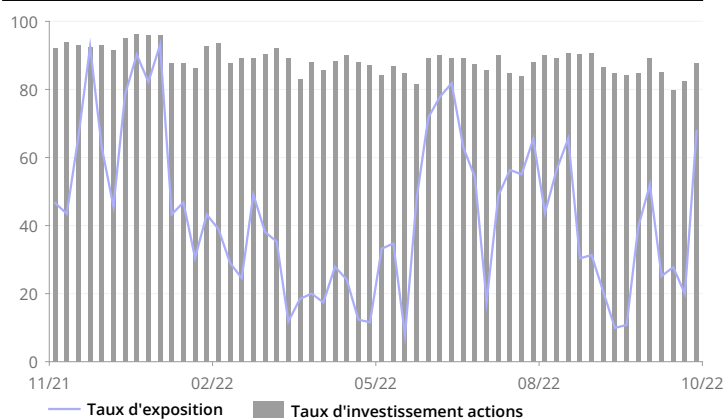


Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

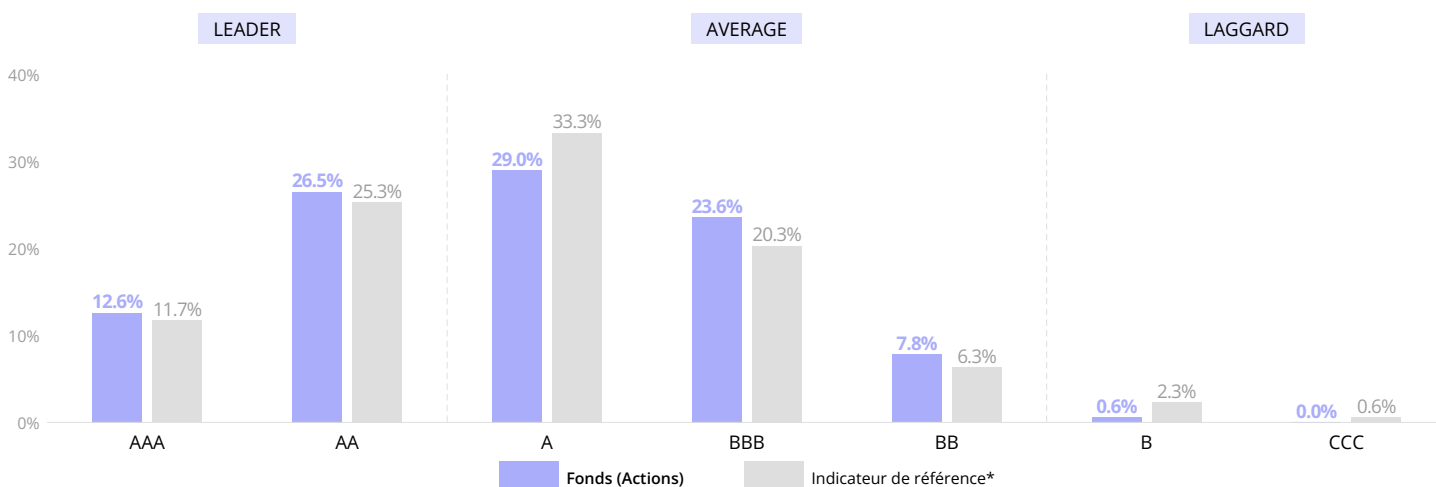
DONNÉES ESG DU FONDS

NOTE ESG - COUVERTURE ESG DU FONDS : 100.0%

Carmignac Investissement Latitude A EUR Acc	Indicateur de référence*
AAA	AA

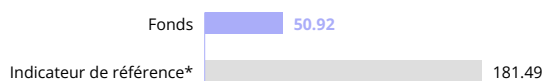
Source MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: S&P Trucost, 31/10/2022. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK A/S	3.1%	AAA
MICROSOFT CORP.	2.9%	AAA
DIAGEO PLC	1.3%	AAA
PUMA SE	1.3%	AAA
ORSTED A/S	1.0%	AAA

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
ORACLE CORP.	3.6%	BBB
HERMES INTERNATIONAL SCA	3.1%	A
ELEVANCE HEALTH, INC.	3.0%	AA
SCHLUMBERGER NV	3.0%	AA
NOVO NORDISK A/S	2.4%	AAA

* Indicateur de référence : 50% MSCI AC WORLD NR (USD) and 50% ESTER (EUR) capitalisé.

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Les marchés continuent d'être rythmés par l'inflation et la croissance, anticipant la réponse des banques centrales à l'évolution de ces deux indicateurs de l'économie. L'inflation reste élevée en Europe et aux États-Unis (10,7% et 8,2%), tirée par un prix de l'énergie en hausse pour le premier et par un marché de l'emploi encore extrêmement fort pour le second (taux de chômage au plus bas à 3,5%). En parallèle, la croissance montre des signes de ralentissement (contraction du secteur immobilier aux États-Unis, baisse de l'activité industrielle en zone euro). Néanmoins, alors que l'environnement monétaire toujours restrictif continuait en début de période de peser sur les actifs risqués, les marchés ont finalement intégré mi-octobre l'idée que les banques centrales pourraient être amenées à ralentir la cadence de hausse de taux dans les mois à venir, afin d'observer les effets, souvent décalés, de cette normalisation monétaire sur l'économie réelle. Cette dynamique a entraîné une détente des taux américains et un affaiblissement du dollar, ce qui a permis un rebond des marchés des actions. Ces derniers ont notamment été tirés par la performance des secteurs cycliques, au premier rang desquels l'énergie, qui enregistre une hausse de plus de 20% sur la période, dans le sillage d'une hausse de 7% du cours du pétrole. Les marchés chinois ont toutefois pesé sur la performance des pays émergents. Le pays a clôturé le 20e congrès national du Parti communiste, qui s'est conclu par une consolidation du pouvoir de Xi Jinping. Toutefois, le pays devrait continuer à déployer des mesures de soutien à la croissance, dont beaucoup pourraient être dévoilées lors de la conférence centrale sur le travail économique en décembre.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE



Notre portefeuille enregistre une progression sur la période, tirée par notre surpondération au secteur de l'énergie, au sein duquel nos entreprises ont publié de solides résultats. Nous avons pris des profits sur Schlumberger, qui figurait parmi nos principales positions, compte tenu de sa belle avancée sur le mois (+46%). Notre allocation cœur centrée sur des secteurs défensifs, comme la consommation de base et la santé, a également soutenu le portefeuille. On notera la belle performance d'Elevance Health, portée par un chiffre d'affaires en hausse dépassant les attentes des investisseurs. Nous avons également profité de cette hausse pour réduire cette position. Nous avons souffert de notre exposition chinoise sur la période, à l'instar de JD.com. Et avons réduit de moitié notre exposition à la région, en vendant notamment notre investissement au sein de l'entreprise de biotech Wuxi Biologics. En effet, les récentes mesures visant l'industrie des semi-conducteurs suggèrent que les États-Unis pourraient être plus agressifs dans leur guerre commerciale contre la Chine, fragilisant potentiellement le secteur de santé. À noter que nous restons exposés à certaines entreprises de consommation domestique, qui bénéficieront de la réouverture du pays. Enfin, nous avons souffert de nos positions vendeuses sur indices actions, initiées pour réduire l'exposition du fonds maître.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT



Les mouvements violents du marché obligataire ont alimenté la baisse des marchés actions tout au long de l'année. La stabilisation des taux pourrait donc continuer de soutenir la performance de cette classe d'actif, d'autant qu'un sentiment de marché très négatif est désormais intégré dans les cours. Par ailleurs, cette stabilisation devrait permettre aux investisseurs de se recentrer sur la trajectoire des bénéfices des entreprises, ce qui profitera à la gestion active ainsi qu'à la sélection de titres. Aussi, nous sommes convaincus que le ralentissement de la croissance associé à une inflation élevée mais plus modérée devrait bénéficier à notre cœur de portefeuille de valeurs de croissance visible. Celui-ci est centré sur des secteurs et valeurs résilients en période de récession, comme la santé et la consommation de base, qui bénéficient d'une inélasticité de la demande ainsi que de la potentielle baisse de leurs coûts de production au cours des mois à venir. Nous maintenons et renforçons par ailleurs notre allocation aux entreprises du renouvelable (Orsted, Sunrun), sensibles aux mouvements de taux et qui devraient donc également bénéficier d'une stabilisation du marché obligataire. Enfin, nous contrebalançons ce positionnement de croissance par une exposition importante à l'énergie (bien que nous ayons pris des profits à la suite de la progression importante du secteur sur le mois), ainsi qu'à certaines valeurs de semi-conducteurs, certaines d'entre elles traitant à des valorisations plus attractives (AMD, Marvell Technology). En fin de période, notre exposition aux actions est proche des 70%.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO2 / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants ⁽¹⁾	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum ⁽²⁾	Minimum de souscription initiale ⁽³⁾	Performance sur un an (%)				
												29.10.21-31.10.22	30.10.20-29.10.21	31.10.19-30.10.20	31.10.18-31.10.19	31.10.17-31.10.18
A EUR Acc	03/01/2005	CARINVL FP	FR0010147603	B188VT8	F14515104	A0ETJE	Max. 0.5%	2.81%	Non	4%	—	-10.3	15.4	18.1	-4.1	-11.2
F EUR Acc	16/09/2020	CACILFE FP	FR0013527827			A2QDPM	Max. 0.3%	2.61%	Non	4%	—	-10.1	15.6	—	—	—

Frais de gestion variable : 0%. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Droits d'entrée payés aux distributeurs. Pas de frais de sortie. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/10/2022. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549



COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au DICI/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.